

Sommaire

[Données météo](#) P2

[Céréales](#) P2/P5

[Colza](#) P5/P6

Légende :

Risque très faible



Risque très fort



Prophylaxie

Biocontrôle

Résistance

	Indicateurs de risque	L'essentiel
Céréales		Les parcelles du réseau BSV sont majoritairement entre le semis et le stade une feuille étalée.
Pucerons		Les captures de pucerons ont diminué et plus de la moitié des parcelles n'est pas infestée. Dans les prochains jours, la météo limitera l'activité des pucerons ailés, mais les pucerons aptères présents sur les parcelles restent toujours actifs. Il faut observer ses parcelles afin de vérifier la présence ou non de pucerons. Ne pas systématiser le passage de l'herbicide avec l'insecticide.
Limaces		Les dégâts restent faibles et ils sont assez peu fréquents dans les parcelles. Les conditions climatiques sont favorables à l'activité des limaces. Vigilance avec le retour des pluies et sur les parcelles qui sont en cours de levées, jusqu'à 4 feuilles.
Colza - larves de grosses altises : il est possible d'observer les larves d'altises issues des vols de septembre à début octobre. Pour évaluer le risque parcellaire, vous pouvez utiliser l'OAD de Terres Inovia. Pour le consulter cliquez sur ce lien : OAD risque larve grosse altise . Rappel des méthodologies d'observation.		
Hernie des crucifères : Si vous observez ou avez des parcelles touchées par la hernie des crucifères, remplir l'enquête de Terres-Inovia. Enquête Hernie—cliquez ici		

LES ACTUALITES DU MOMENT

ACTU REGLEMENTAIRE :

Le site R4P: Réseau de réflexions et de recherches sur les résistances aux pesticides.

Définition d'une résistance : la résistance aux Produits de Protection des Plantes (PPP d'origine chimique ou naturelle) est la capacité héritable d'un individu d'une espèce de bioagresseur à survivre à un traitement PPP appliqué correctement. Lorsqu'un individu est résistant à un PPP, il ne sera pas (ou peu) affecté par le traitement, et sera capable de produire une descendance viable. On parle alors de résistance biologique. Vous pouvez consulter ce site, qui vous présente des documents sur la résistance et sa gestion, en cliquant sur [ce lien](#).



ACTU BIODIVERSITE : **Les notes nationales sur la biodiversité.** S'informer, comprendre et agir en cliquant sur l'un des items ci-dessous.





Données météo

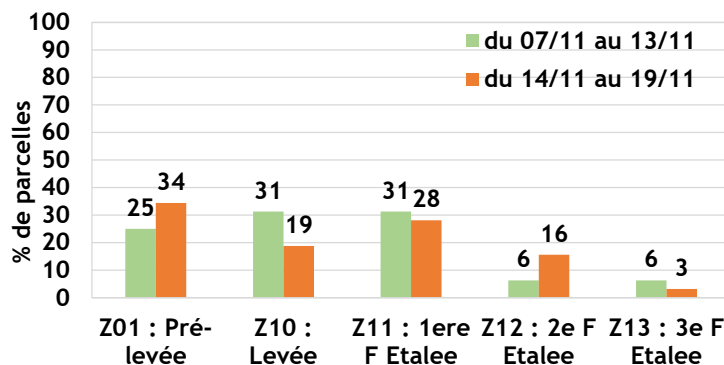
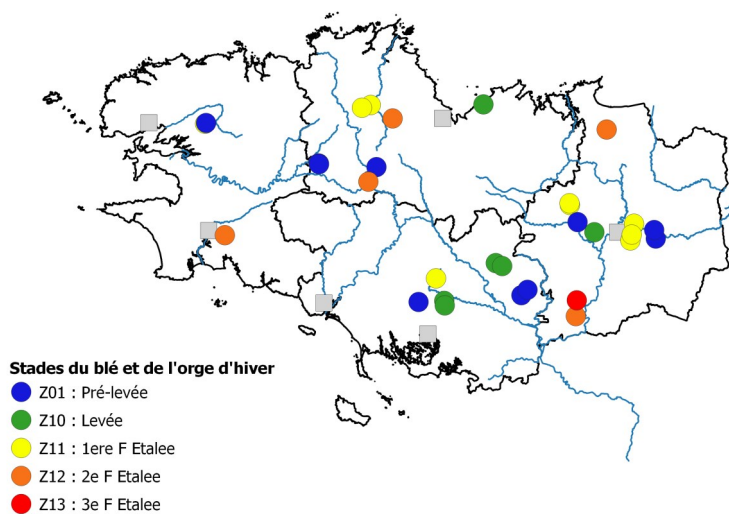
Stations météo		Températures moyennes en °C octobre (Normales)	Températures moyennes en °C 1-19 novembre (Normales)	Précipitations Cumul en mm octobre (Normales)	Précipitations Cumul en mm 1-19 novembre (Normales)
Ille-et-Vilaine	Rennes	14.1 (13.2)	10 (9.2)	92.4 (73.1)	11 (73.2)
	Miniac-Morvan	13.9 (13.2)	10.4 (9.2)	112 (73.1)	34 (73.2)
	Langon	14.8 (13.2)	10 (9.2)	61 (73.1)	13 (73.2)
Finistère	Brest	13.2 (12.8)	11.2 (9.7)	109.4 (129.4)	20.9 (146.7)
	St-Pol-de-Léon	13.7 (12.8)	11.3 (9.7)	94.4 (129.4)	27.8 (146.7)
	Quimper	13.3 (12.8)	11.2 (9.7)	103.7 (129.4)	22.3 (146.7)
Morbihan	Surzur	14.2 (13.2)	10.7 (9.8)	146.2 (103.8)	9.5 (107.6)
	Pontivy	13.7 (13.2)	10.6 (9.8)	116.2 (103.8)	9.2 (107.6)
	Ploërmel	14.1 (13.2)	10.4 (9.8)	125.6 (103.8)	10.6 (107.6)
Côtes-d'Armor	St Brieuc	13.5 (12.6)	10.4 (9.2)	78.6 (81.6)	15.3 (87.7)
	Louargat	12.6 (12.6)	9.9 (9.2)	95 (81.6)	26.8 (87.7)
	St Glen	12.7 (12.6)	9.4 (9.2)	142.8 (81.6)	18.2 (87.7)

Données météo du 1^{er} octobre au 19 novembre 2024 : Source MétéoData. Normales de saison : Source MétéoFrance.

Blé et orge

Stades

32 parcelles, dont 21 de blé et 11 d'orge ont été suivies entre le 14 novembre et le 19 novembre 2024. Elles sont majoritairement entre les stades pré-levée et première feuille étalée.



Graphique 1 : stades des parcelles de blé et d'orge du réseau.

Carte 1 : répartition géographique des stades du blé et de l'orge entre le 14 novembre et le 19 novembre 2024.

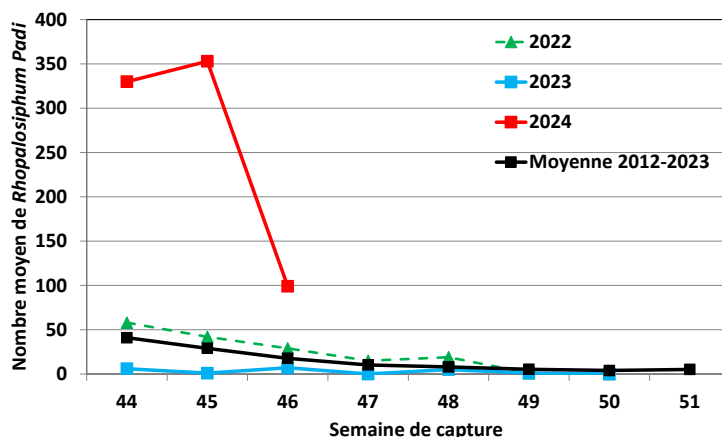


Les pucerons d'automne

◆ Données issues de la tour à aspiration de Rennes :

Le graphique ci-dessous renseigne sur les vols du puceron *Rhopalosiphum padi*, principal vecteur de la Jaunisse Nanisante de l'Orge sur céréales à l'automne. Cela donne une indication sur le risque de présence de pucerons dans les parcelles mais pas sur le pouvoir virulifère.

Les captures ont fortement chuté mais elles restent au dessus de la moyenne décennale.

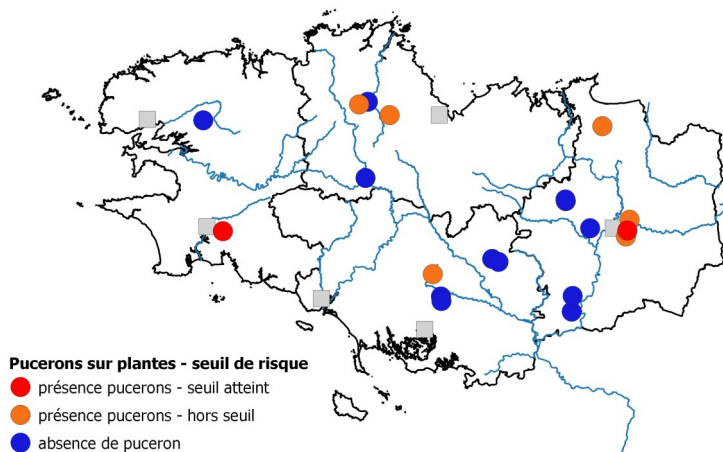


Graphique 2 : captures hebdomadaires du puceron *Rhopalosiphum padi* par la tour à aspiration de L'INRAE de Rennes.

◆ Observations issues des parcelles du réseau

Observation sur plantes :

Période de suivie	Nb parcelles entre levée et tallage	Nb parcelles infestées	Nb parcelles au seuil de risque	Infestation moyenne (min-max) en %
14/11-19/11	20	8	2	9% (2%-26%)
07/11-13/11	12	3	1	10% (1%-28%)



Carte 2 : répartition géographique des parcelles observées pour le puceron et du seuil de risque - observations faites entre le 14/11 et le 19/11 (semaine 47).

◆ Analyse de risque et prévisions

Les captures de pucerons ont diminué et plus de la moitié des parcelles n'est pas infestée. Dans les prochains jours, la météo limitera l'activité des pucerons ailés, mais les pucerons aptères présents sur les parcelles restent toujours actifs. Il faut observer ses parcelles afin de vérifier la présence ou non de pucerons.

Risque global : faible à moyen

◆ Gestion du risque

R Attention, le recours systématique à une voire plusieurs applications, sans nécessité et en conditions non optimales, peut engendrer plus rapidement l'apparition de résistances.

Période de suivi et seuil indicatif de risque :

De la levée jusqu'au stade « début tallage ».

Le seuil de risque ne concerne que les variétés non tolérantes à la JNO.

Retrouvez la liste des variétés dans [le BSV n° 33 du 13 novembre 2024. Pour le consulter – cliquez ici.](#)

Seuil : 10% des pieds colonisés par au moins un puceron ou présence de pucerons pendant + de 10 jours dans la parcelle.



Les pucerons d'automne

Comment les observer

Sur jeunes plantes, les pucerons sont facilement visibles sur les feuilles à condition de respecter quelques règles pour les observer :

- Privilégier les conditions ensoleillées, sinon *a minima* les heures les plus chaudes de la journée (fin de matinée / début d'après-midi). Tôt le matin ou en conditions froides et pluvieuses, les pucerons sont beaucoup plus difficiles à voir car ils sont souvent positionnés à l'insertion des feuilles ou au pied des plantules.
- Observer les zones de la parcelle les plus à risque (proches des haies ou de réservoirs potentiels tels que des bandes enherbées, jachères, maïs...).
- Rechercher la présence de pucerons sur des séries de 10 plantes (plusieurs lignes de semis).
- Dans des conditions de visite non favorables, l'absence d'observation de pucerons ne signifie pas qu'il n'y en a pas ! Dans le cas d'une intervention, elle doit se justifier par la présence de pucerons. Il ne faut pas systématiquement le positionner lors du désherbage.



Puceron des céréales
Rhopalosiphum padi

À gauche : forme aptère
À droite : forme ailée et 2 aptères

Source : Fredon Bretagne



Les conditions favorables :



- Au-delà de 12°C, les vols de pucerons ailés sont possibles et d'autant plus facilités en l'absence de pluies. S'ils sont porteurs du virus, ils vont infecter les céréales et mettre en place des colonies de pucerons aptères (sans ailes). Ces derniers deviennent vecteurs de la JNO à leur tour s'ils s'alimentent sur des plantes déjà infectées.
- Au-delà de 3°C, les pucerons sont actifs. Les pluies n'interrompent pas l'activité des aptères, mais les rendent moins visibles pour l'observateur.
- Entre -5°C et 3°C, ils sont inactifs, mais survivent.
- En dessous de -5°C / -10°C, les pucerons meurent.



Les limaces

◆ Observations issues des parcelles du réseau

Observation sur plantes :

Période de suivie	Nb parcelles suivies	Nb parcelles dans la période de risque (levée-tallage)	Nb parcelles avec dégâts	Nb parcelles au seuil de risque	Dégâts moyen (en %)
14/11-19/11	29	21	8	0	3,3%
07/11-13/11	12	11	4	0	2%

◆ Analyse de risque et prévisions

Les dégâts restent faibles et ils sont assez peu fréquents dans les parcelles. Les conditions climatiques sont favorables à l'activité des limaces. Vigilance avec le retour des pluies et sur les parcelles qui sont en cours de levées, jusqu'à 4 feuilles.

Risque global :  faible à moyen

◆ Gestion du risque

Période de suivi et seuil indicatif de risque :

Du semis jusqu'au stade « 3-4 feuilles ». Plus de 30% des plantes présentant des dégâts.

Les informations sur les différents leviers ainsi que la grille de risque sont à retrouver dans [le BSV n° 33 du 13 novembre 2024](#). [Pour le consulter—cliquez ici](#).

Colza

Larves d'altises d'hiver : Priorité à l'observation de vos propres parcelles

◆ Prévisions des périodes d'éclosion et stade larvaire :


L'observation est plus aisée lorsque les larves ont atteint le stade L2. C'est également à ce stade qu'elles sont le plus fragiles. D'après le modèle, les larves issues des vols d'altises adultes de septembre à début octobre sont observables au stade L2. Sauf pour les Côtes-d'Armor où seules les larves issues des vols de septembre sont observables.

La méthodologie pour l'observation des larves, est à retrouver dans [le BSV n° 33 du 13 novembre 2024](#). [Pour le consulter—cliquez ici](#).

 Période favorable à l'observation des larves

	Date théorique début de vol	Date théorique d'apparition du stade larvaire	
		Mue L2	Mue L3
22-Plouguenast	20-sept	30-oct	24-nov
	25-sept	18-nov	14-janv
	01-oct	25-déc	04-mars
	05-oct	20-janv	15-mars
	10-oct	05-mars	29-mars
29-Saint Segal	20-sept	24-oct	02-nov
	25-sept	01-nov	10-nov
	01-oct	09-nov	08-déc
	05-oct	18-nov	21-déc
	10-oct	12-déc	08-janv
35-Rennes	20-sept	20-oct	29-oct
	25-sept	29-oct	09-nov
	01-oct	07-nov	08-déc
	05-oct	14-nov	23-déc
	10-oct	15-déc	13-janv
56-Bignan	20-sept	24-oct	03-nov
	25-sept	02-nov	23-nov
	01-oct	12-nov	24-déc
	05-oct	02-déc	06-janv
	10-oct	26-déc	04-févr

◆ Gestion du risque

 Attention au risque de résistance aux pyréthrinoïdes. Plus de détails sur le site de [Terres inovia—les résistances au pyréthrinoïdes](#).

Période de suivi et seuil indicatif de risque :

Du stade rosette jusqu'à décollement du bourgeon terminal.

Pour évaluer le risque vous pouvez utiliser l'OAD de Terres Inovia en cliquant sur l'icône.





Hernie des crucifères – Focus

« La hernie des crucifères, maladie racinaire, provoque des renflements ou galles du système racinaire du colza et de nombreuses crucifères dès l'automne.

L'arrachage de pieds permet d'observer ces symptômes racinaires.

Ces hypertrophies sont de forme et de grosseur variables. Les galles sont d'abord fermes (intérieur plein) et blanches, puis brunissent et se craquent, puis pourrissent. La dégradation du système racinaire entraîne la mort de la plante dans la majorité des cas.



Les symptômes observés sur les parties aériennes vont du flétrissement temporaire du feuillage, au cours de chaudes journées, à un défaut de croissance et à un rougissement des plantes infectées. Avant l'apparition des symptômes sur feuilles, la maladie peut déjà avoir progressé considérablement dans les racines. » (Source texte et photo : Terres-Inovia).

◆ Les facteurs favorables sont :

- Des sols limoneux à pH acide, hydromorphe et battant;
- Des températures comprises entre 20-25°C et une humidité relative du sol supérieure à 80%. Les forts orages et l'irrigation sont des facteurs aggravants en cas de présence de hernie;
- Le retour fréquent du colza dans la rotation mais aussi l'implantation de crucifères comme CIPAN (Culture Intermédiaire Piège à Nitrate);
- Un mauvais désherbage, notamment des crucifères, et le maintien des repousses de colza après la récolte;
- D'autres facteurs favorisent également le développement de la maladie : semis précoce, mauvais drainage de la parcelle ou l'absence de chaulage pour les sols acides;

Attention à la dissémination de la hernie ! Les outils de travail du sol souillés dans une parcelle infestée sont des vecteurs potentiels de la hernie, tout comme des végétaux contaminés, de l'eau d'irrigation ou des fumiers contaminés. (Source texte : Terres-Inovia).

Plus de détails sur le pathogène, consultez sa fiche sur le site de Terres-Inovia. [Fiche hernie des crucifères](#)

Dans le BSV de cette semaine, aucun cas n'a été recensé. Si vous observez ou avez des parcelles touchées par la hernie des crucifères, n'hésitez pas à remonter l'information en remplissant l'enquête menée par Terres-Inovia ci-contre. [Enquête Hernie](#)

PROCHAIN BSV : MARDI 26 NOVEMBRE 2024

ABONNEMENT BSV

Vous pouvez retrouver l'ensemble des BSV Grandes Cultures sur les sites internet suivants :
Le site de Fredon Bretagne : <https://fredon-bretagne.com/>
Le site de la Chambre d'Agriculture de région Bretagne : <https://bretagne.chambres-agriculture.fr/>
Le site de la DRAAF Bretagne : <https://draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr>

Pour recevoir gratuitement les BSV :

Inscrivez-vous sur le site de la chambre d'agriculture de Bretagne : [Formulaire pour envoi de mail](#)

Ou contactez par mail l'animateur Grandes Cultures :
Mail : Damien.leclercq@fredon-bretagne.com

L'ensemble des observations contenues dans ce bulletin a été réalisées par les partenaires suivants : Arvalis, Chambre d'Agriculture de région Bretagne, Coopé Garun-Paysanne, Fredon Bretagne, Eureden, Innoval.

Direction de Publication
Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne
ZAC Atalante Champeaux 35 042 RENNES
Contact : Claire Ricono
Animatrice inter-filières - Tél : 02 97 46 22 41

Rédigé par :
FREDON Bretagne
5, Rue A. de St Exupéry
35235 THORIGNE FOUILLARD
Contact : Damien Leclercq
Animateur Grandes Cultures - Tél : 02 23 21 21 17

Comité de Relecture :
Arvalis-Institut du Végétal, Chambres d'Agriculture de Bretagne,
DRAAF-SRAL, Fredon Bretagne, Terres Inovia.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations réalisées eux-mêmes dans leurs cultures et/ou sur les préconisations de bulletins techniques.
Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, de l'environnement et de la santé, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Eco-phyto.